



Séquence 3

- Politiques publiques de l'aide alimentaire :
les dispositifs visant à accompagner une transformation qualitative de l'aide alimentaire,
DDETSPP de la Nièvre – Renaud COUTELLE
Chef de service PES/Protection personnes vulnérables
- Programme National Nutrition Santé, accompagnement de l'éducation et de la promotion de la santé,
IREPS - Maurine MASROUBY
*Responsable des activités et du développement
Antennes 58 et 89*



DDETSPP de la Nièvre

Rôle du service Protection des personnes vulnérables dans la déclinaison territoriale de la politique de lutte contre la précarité alimentaire



L'engagement national de lutte contre la précarité alimentaire

Définition de l'aide alimentaire : lois du 27/07/2010 et 30/10/2018

Nombre de bénéficiaires en France métropolitaine : 2 à 4 millions

Stratégie nationale et interministérielle :

- portée par le comité national de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire (COCOLUPA), créé en 2020.
- objectifs : accès à une alimentation sûre, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante pour les personnes en situation de vulnérabilité économique ou sociale
- dispositifs retenus : distribution de denrées et actions préventives.

Tout en intégrant à la démarche:

- le développement des actions permettant davantage d'autonomie et de dignité des personnes,
- l'amélioration de la qualité nutritionnelle de l'alimentation,
- le respect de l'environnement

La structuration du secteur de l'aide alimentaire à l'échelon régional

Les quatre piliers du système français de lutte contre la précarité : la fiscalité/ les dons / le bénévolat /les achats de denrées sur fonds publics.

Acteurs historiques de l'aide alimentaire en Nièvre : **Banque alimentaire, Secours populaire, Secours catholique, Restos du cœur**. En second lieu, les **épiceries sociales et solidaires**.

Année 2023 = renforts exceptionnels (30M€), obtenus en Loi de finance rectificative (inflation du prix des denrées en 2022 et l'augmentation des files actives des associations)

Synthèse des crédits 2023 consacrés à l'aide alimentaire en Bourgogne-Franche-Comté

	Crédits de base de 2023	Crédits renforts	Crédits actions étudiantes	Fonds pour une Aide Alimentaire Durable (FAAD)	Total
Bourgogne Franche-Comté	360 000 €	1 040 670 €	188 500 €	693 778 €	2 282 948 €

Le financement des opérateurs nivernais de la lutte contre la précarité alimentaire

1- **Crédits du BOP 304** : les moyens budgétaires délégués à la DDETSPP de la Nièvre en 2023 se déclinent de la façon suivante :

- **crédits socle : 27 139 €**
- **crédits de renfort : 68 792 €**

Ces crédits ont été répartis entre les opérateurs de l'aide alimentaire (hors Banque alimentaire) et ont financé :

- **tous les déficits 2022 des opérateurs**
- **l'augmentation du coût de l'énergie en 2022**
- **l'augmentation des bénéficiaires**
- **l'achat de denrées supplémentaires**

Les opérateurs de l'aide alimentaire dans la Nièvre sont les suivants :
Banque alimentaire (la convention est établie par la DREETS depuis 2023) / Restaurants du cœur / ASEM (veille sociale hivernale) / Secours populaire / Secours catholique.

Le financement des opérateurs nivernais de la lutte contre la précarité alimentaire

2- **Crédits de l'enveloppe Alliance locale des solidarités** : des crédits complémentaires d'un montant total de **693 778 €** ont été délégués en BFC. Un appel à projets « **Mieux manger pour tous** » a été lancé par le Commissaire régional cet été. Deux lauréats nivernais ont été retenus :

Banque alimentaire : dispositif itinérant de l'aide alimentaire pour couvrir les zones blanches de la Nièvre et mutualiser les moyens. Mettre en place un dispositif innovant pour organiser la disponibilité de l'alimentation et de son accessibilité au plus près de la population.

CCAS de Saint-Amand-en-Puisaye : alimentation saine et solidaire en Puisaye

<p>Construire une réflexion globale sur l'aide apportée, mutualiser les ressources du territoire: potager solidaire et pédagogique, paniers de légumes, ateliers "santé nutrition", ateliers cuisine dans le cadre d'un budget restreint</p>	<ul style="list-style-type: none"> * Potager solidaire et pédagogique * Paniers de légumes de produits locaux bruts pour améliorer l'offre qualitative de la BA + glanage (avec repère de lieux "sauvages") * Ateliers "santé nutrition" * Ateliers de cuisine dans le cadre d'un budget restreint
--	--

Une politique d'aide alimentaire à destination des élèves scolarisés

a) Les petits déjeuners à l'école

Le petit-déjeuner = 20-25 % des apports énergétiques de la journée

Enquête 2015 : 13 % des enfants en REP et REP+ ne prennent pas de petit déjeuner

Mesures mises en place en mars 2019 :

- mise en place de petits déjeuners pour les écoles (territoires prioritaires)
- offre pédagogique et éducative (éducatifs nutritionnelle et sensorielle, développement durable)

Objectif : permettre aux enfants de ne pas commencer la journée le ventre vide, d'accroître leur capacité de concentration et de favoriser les apprentissages.

La mesure « Petit-Déjeuner » en BFC en 2022

	Communes	Écoles	Élèves	Petits déjeuners hebdomadaires	Petits déjeuners annuels
Côte-d'Or	3	14	278	571	1879
Nièvre	4	11	248	496	12 944
Saône-et-Loire	3	7	739	2023	11 567
Yonne	7	12	692	1384	36 930

Une politique d'aide alimentaire à destination des élèves scolarisés

b) La tarification sociale des cantines à 1 €

Les enfants issus des familles défavorisées sont **deux fois plus nombreux** à ne pas manger à la cantine que les autres enfants.

L'accessibilité de la cantine revêt un triple enjeu :

- **santé publique** : « bien manger »
- **éducatif** : bien manger = être plus concentré = meilleur apprentissage
- **développement de solution** pour impacter structurellement les inégalités face à l'alimentation.

=> permettre aux enfants défavorisés de manger à la cantine pour un euro maximum :

- possible depuis le 1^{er} avril 2019 : création de la tarification sociale dans les cantines scolaires
- mise en place par les collectivités pour lutter contre les inégalités

La mesure « Repas à 1 € » en BFC En 2022

Départements	Nombre de Communes	Nombre de repas à 1 €	Coût
Doubs	1	663	1 989 €
Nièvre	8	53 917	161 751 €
Saône-et-Loire	11	93 608	280 824 €
Territoire de Belfort	3	28 432	85 296 €
Yonne	12	73 907	221 721 €

Une politique d'aide alimentaire à destination des élèves scolarisés

c) *La lutte contre les inégalités d'accès aux études supérieures par l'alimentation*

Au cours de l'année 2023 :

38 % des étudiants déclarent s'être restreints sur leurs dépenses alimentaires ;

18 % déclarent ne pas toujours manger à leur faim ;

16 % déclarent sauter des repas pour des raisons financières.

Aide alimentaire d'urgence permettre à tous, l'accès et la poursuite d'étude et ainsi garantir aux jeunes une meilleure insertion dans l'emploi.

- enveloppe de **10 millions €** au niveau national
- **188 500 €** en Bourgogne-Franche-Comté (82.000 étudiants)

Afin d'attribuer ces crédits, le Commissaire régional a lancé, en lien avec le Rectorat et la DREETS de Bourgogne-Franche-Comté, un appel à manifestation d'intérêt en direction de tous les partenaires institutionnelles et associatifs impliqués dans la lutte contre la pauvreté.



Séquence 3

- Programme National Nutrition Santé, accompagnement de l'éducation et de la promotion de la santé,
IREPS - *Maurine MASROUBY*
*Responsable des activités et du développement
Antennes 58 et 89*

Réseau **PNNS**

Bourgogne-Franche-Comté

Présentation du réseau PNNS

Séminaire technique PAT – 09 novembre 2023
Saint-Benin-d'Azy



Axe 1 : Améliorer pour tous l'environnement alimentaire et physique pour le rendre plus favorable à la santé



Axe 2 : Encourager les comportements favorables à la santé

PNNS 4 : 2019 – 2023

Axe 3 : Mieux prendre en charge les personnes en surpoids, dénutries ou atteintes de maladies chroniques

Axe 4 : Impulser une dynamique territoriale

Axe 5 : Développer la recherche, l'expertise et la surveillance en appui de la politique nutritionnelle

Réseau PNNS
Bourgogne-Franche-Comté

PROGRAMME NATIONAL NUTRITION SANTÉ

Agir pour la santé de la population

La **NUTRITION** désigne à la fois l'**ALIMENTATION** et l'**ACTIVITÉ PHYSIQUE**,
2 déterminants majeurs de la santé de la population.

Pourquoi rejoindre

le réseau PNNS BFC ?

Fédérer les acteurs de la collectivité
autour d'un **projet transversal**

Renforcer l'**attractivité** et
le **dynamisme** de la collectivité

Agir sur la **santé** et la **qualité de vie**
des habitants

Prévenir l'**apparition des maladies**
et contribuer à la **diminution des**
dépenses de santé

+
Faciliter ses démarches
(recherche d'outils,
subventions,...)

x
Valoriser ses actions existantes
avec un label reconnu

x
Bénéficier de
formations et d'outils
pratiques



La nutrition en transversalité

Contrat Local de Santé

Mettre en place des actions en promotion de la santé en nutrition

Plan Local d'Urbanisme

Créer des espaces et des infrastructures de loisirs et de détente

Schéma de COhérence Territoriale

Prendre en compte la santé des habitants dans les enjeux d'urbanisme



Projet Alimentaire Territorial

Mettre en place des circuits courts et des actions d'éducation alimentaire

Plan Climat-Air-Énergie Territorial

Prévenir la production des déchets en luttant contre le gaspillage alimentaire



Les actions

Taille	Nombre d'action	Nombre de domaines
Moins de 4 000 Hb	Au moins 1 action	Au moins 1 domaine
De 4 000 à 20 000 Hb	Au moins 2 actions	Au moins 2 domaines
De 20 000 à 75 000 Hb	Au moins 3 actions	Au moins 3 domaines
Plus de 75 000 Hb	Au moins 4 actions	Au moins 4 domaines

Les domaines d'intervention:

- information-communication
- Éducation pour la santé
- Formation
- Aménagement du territoire

Réseau **PNNS**
Bourgogne-Franche-Comté

CHARTRE VILLES ET COLLECTIVITÉS ACTIVES PNNS

L'**Ireps** peut vous **ACCOMPAGNER** tout au long du processus selon vos besoins (élaboration du plan d'action, signature de la charte, information annuelle).

Comment devenir une collectivité active PNNS ?

- 1 **Choisir un référent** « actions nutritionnelles du PNNS »
- 2 **Mettre en oeuvre des actions** dans les domaines d'intervention du PNNS
- 3 Utiliser **les repères et les outils du PNNS** pour vous guider dans vos actions
- 4 **Inform**er la population du programme et **valoriser les actions labellisées PNNS**
- 5 **Inform**er **annuellement l'ARS** de vos actions mises en place (trames disponibles)

#Accompagnement #Outils #Appui #Mise en réseau



St-Vit : livret des activités sportives de la ville
Besançon : ateliers cuisine éducative
Saint Apollinaire : guide nutrition santé pour les habitants

Information, communication

Belfort : ateliers cuisine santé pour les populations en situation de précarité
Dijon : Village Goût et Nutrition
Besançon : balades paysagères

Éducation pour la santé

4 domaines d'intervention du PNNS

Aménagement du territoire

St-Vit : mise à disposition gratuite des locaux à toutes les associations sportives, jardins en pied d'immeuble
St-Martin-d'Heuille : aménagements pédestres
Haute-Saône : favoriser la production locale

Formation

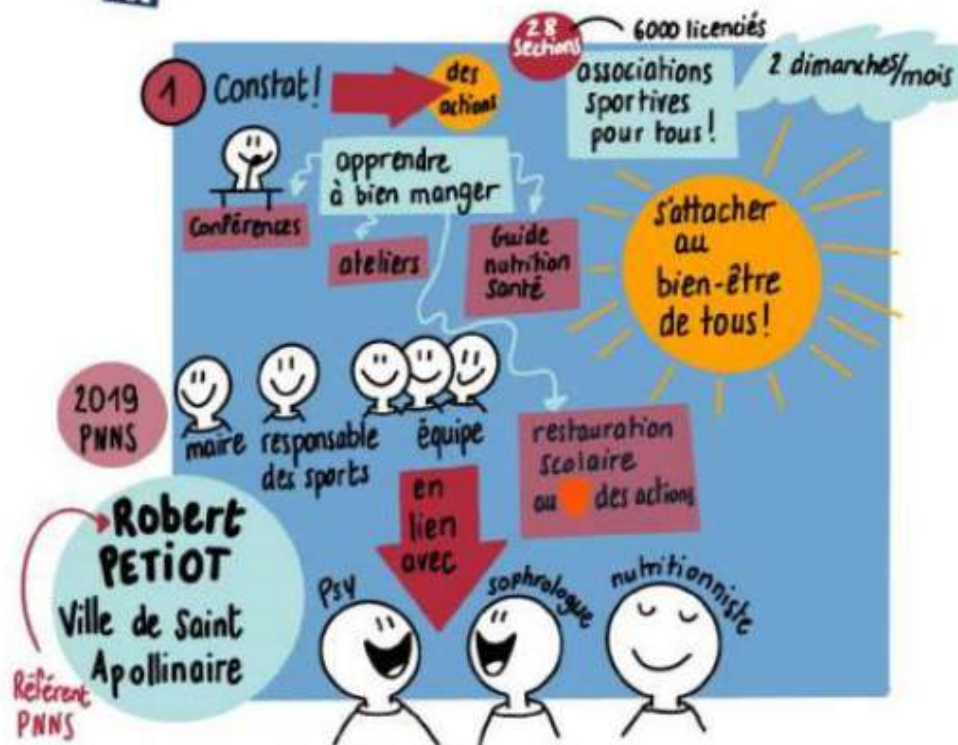
Grand Chalon : dynamique partenariale et soutien aux projets des partenaires locaux
Besançon : formation des professionnels au sport-santé

#Accompagnement #Outils #Appui #Mise en réseau



Réseau PNNS
Bourgogne-Franche-Comté

La nutrition
en BFC



Retours d'expériences
Présentation d'actions mises en place en région par les acteurs du PNNS

@AnnieCelaRegne



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Circuit d'adhésion

Etape 1

Courrier de demande du signataire de la charte adressée au directeur général de l'ARS, accompagné du programme d'action prévu* envoyé de préférence par mail à hayate.chamlal@ars.sante.fr et ars-bfc-dsp-pse@ars.sante.fr

Etape 2

Vérification de la conformité de la demande avec le PNNS et validation

Etape 3

Demande acceptée l'ARS envoie au signataire :
Un courrier de réponse
La charte signée par le directeur général de l'ARS ou son représentant en 2 exemplaires
L'autorisation de diffusion de coordonnées du CNAM-ISTNA
[La plaquette de présentation du site internet du Réseau d'Acteurs PNNS](#)
Par mail: Le logo PNNS

Etape 4

Le signataire transmet par mail de préférence à l'ARS (hayate.chamlal@ars.sante.fr et ars-bfc-dsp-pse@ars.sante.fr) et à la DGS (dgs-pnns@sante.gouv.fr) : Un exemplaire de la charte signée
L'autorisation de diffusion de coordonnées

Etape 5

L'ARS transmet au CNAM-ISTNA les coordonnées du signataire et l'autorisation de diffusion

* Une aide peut être apportée par l'IREPS et/ ou le référent prévention de votre territoire



Exemples d'actions mises en place au niveau régional

Réseau PNNS
Bourgogne-Franche-Comté

1^{ÈRE} JOURNÉE RÉGIONALE PROGRAMME NATIONAL NUTRITION SANTÉ

La nutrition en Bourgogne-Franche-Comté
Une journée pour échanger sur les dynamiques PNNS

Jeudi 30 septembre
Saint Apollinaire

Avec le soutien financier de l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne-Franche-Comté



Réseau PNNS
Bourgogne-Franche-Comté

BILAN
1^{ère} Journée régionale PNNS
30 septembre 2021

Un chiffre

63 Personnes se sont inscrites à cette journée en provenance de l'ensemble des territoires de la région : élus des communes, agents des collectivités, professionnels d'associations...

Des retours d'expériences

Quel plaidoyer pour implanter les dynamiques PNNS au sein des collectivités, administrations ou entreprises ?

- Caroline HESSELI (Mairie de Flixecourt)
- Françoise TENENBAUM (Ville de Dijon)
- Anne BARRI (Ville de Saint-Vit)

Présentation d'actions mises en place en région par des acteurs du PNNS

- Robert FETJOT (Ville de Saint Apollinaire)
- Stéphanie MURAT (Le Grand Chalon)
- Yveline THOUVENOT (Le Grand Mesangeon)

Des référentiels du RRAPPS

Une photo de la journée

Un lieu
Saint Apollinaire

Bilan - 1^{ère} journée régionale PNNS BFC - 2021

[A retrouver en cliquant ici](https://ars.bourgogne-franche-comte.fr)

NOUVEAU

Réseau PNNS
Bourgogne-Franche-Comté

FORMATION :
DÉVELOPPER UN PROJET TERRITORIAL DE PROMOTION DE LA SANTÉ EN NUTRITION

2 jours : 21 et 28 mars 2022 | DIJON





Accompagnement des dynamiques

3 référentiels co-construits



2 newsletters par an

[Publications RRAPPS | Réseau régional d'appui à la prévention et à la promotion de la santé \(rrapps-bfc.org\)](https://www.rrapps-bfc.org)



**Élaboration du plan
d'actions**

**Valorisation des
actions portées
localement**

**Organisation de
temps d'échanges,
sensibilisation**

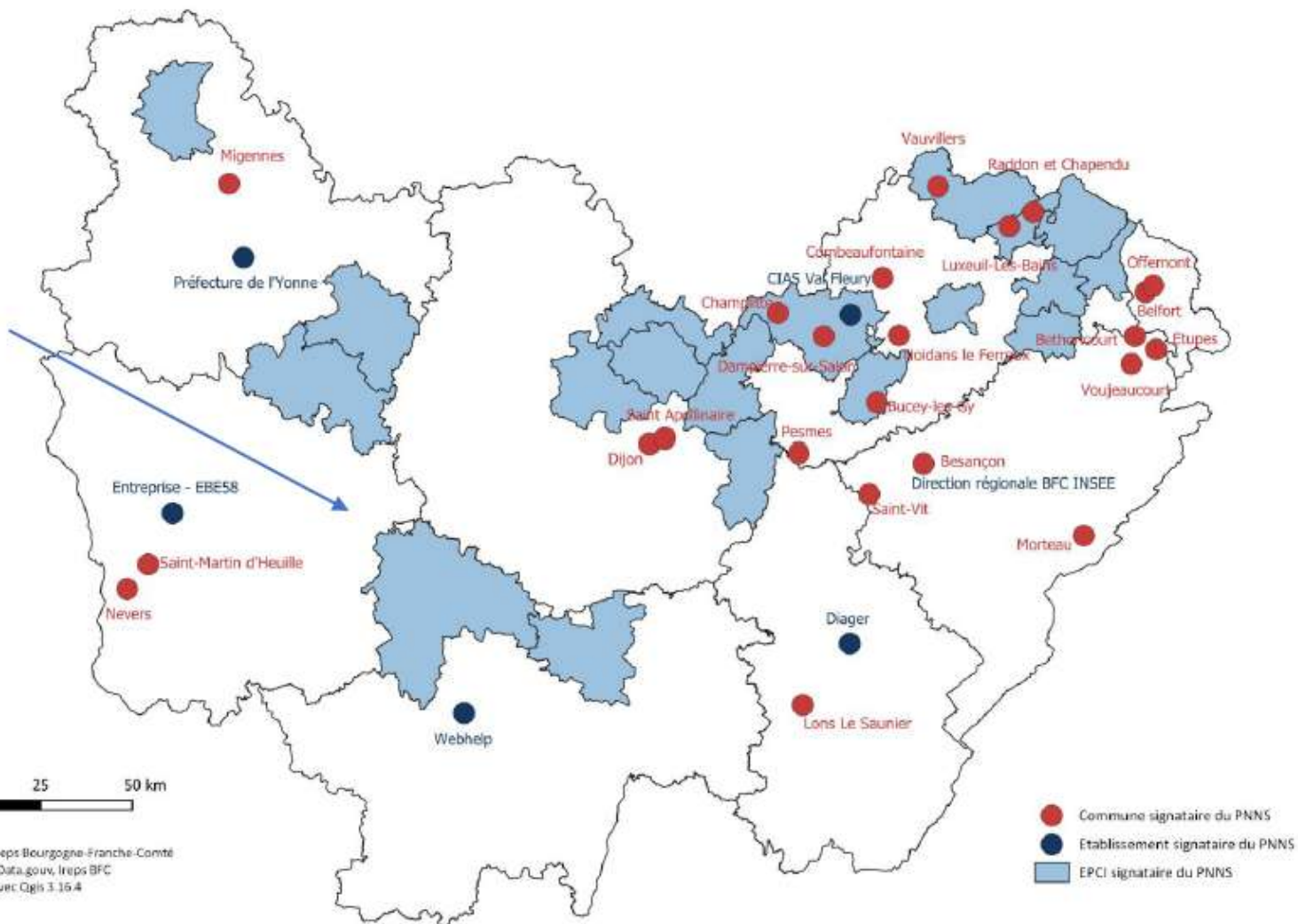
**Animation du réseau
à l'échelle régionale
et départementale**





PRÉSENTATION DU RÉSEAU PNNS BFC

Engagement
du Pays
Nivernais
Morvan en
octobre 2023





Réseau **PNNS**

Bourgogne-Franche-Comté

MERCI POUR VOTRE
ATTENTION
AVEZ-VOUS DES
QUESTIONS ?



12h00 à 13h30 Pause déjeuner et déambulation dans les stands des PAT nivernais

Buffet préparé par
le Restaurant « Cœur de Nièvre »
de Saint-Saulge à base de produits locaux

Bon appétit !